

Relevé des avis du Comité Social Territorial

le mardi 08 avril 2025

Présents :

Représentants des autorités territoriales :

- Monsieur Lucien MULLER, Président du Centre de Gestion ;
- Monsieur Antonin BOXBERGER, Juriste au Centre de Gestion (*suppléant avec voix délibérative*) ;
- Madame Annick BRAESCH, Directrice générale adjointe au Centre de Gestion ;
- Madame Denise BUHL, Maire de la Commune de Metzeral ;
- Monsieur Guy JACQUEY, Maire de la Commune d'Orbey ;
- Monsieur Michel HABIG, Président du SCOT Rhin – Vignoble – Grand Ballon ;
- Monsieur Gilles RENDLER, Directeur général des services du Centre de Gestion.

Représentants du personnel :

- **F.A.F.P.T. :**
 - Mme Pascale ROGG, Attaché principal à la Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (*suppléante avec voix délibérative*) ;
 - Monsieur Laurent BLECHSCHMIDT, Technicien territorial à la Commune d'Illfurth (*suppléant avec voix délibérative*).
- **C.G.T. :**
 - Madame Patricia CANGEMI, ATSEM ppal de 1^{ère} classe à la Commune de Sainte-Croix-en-Plaine.
- **F.O. :**
 - Madame Marion PERETTI, Attaché à la Commune de Raedersheim.

Excusés :

Représentant de l'autorité territoriale :

- Monsieur Jean-Marie FREUDENBERGER, Maire de la Commune de Wittersdorf ;
- Monsieur Mathieu ROECKEL, Responsable des services Juridique et Carrières au Centre de Gestion ;

Représentants du personnel :

- Madame Béatrice SERRA, ATSEM ppal de 1^{ère} classe à la Commune de Pulversheim ;
- Monsieur Romuald WESSANG, Attaché à la Commune de Pfaffenheim ;
- Madame Christiane ZINDY, Attaché à la Commune de Niederentzen ;
- Madame Katia RAMSTEIN, Adjoint administratif ppal de 2^{ème} classe à la Commune d'Ungersheim ;
- Madame Nathalie KERN, ATSEM ppal de 1^{ère} classe à la Commune d'Illfurth ;
- Madame Bénédicte VIROULET, Attaché ppal de conservation du patrimoine à la Commune de Biesheim.

Participaient également :

- Madame Séverine SCAVAZZA-GOBRON, Chargée de prévention / ACFI au Centre de Gestion ;
- Monsieur Franck MOUGEL, Responsable du service Prévention des Risques Professionnels au Centre de Gestion.

La réunion se tient finalement à la mairie de Wettolsheim pour des raisons techniques.

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Social Territorial du 11 février 2025

- Les représentants du personnel émettent un avis favorable à la majorité pour l'approbation du procès-verbal de la réunion du 11 février 2025.
- Les représentants des autorités territoriales émettent un avis favorable à l'unanimité pour l'approbation du procès-verbal de la réunion du 11 février 2025.

Point 2 : Projet de construction et d'aménagement de locaux de travail : commune de Lautenbach

- Les membres du Comité Social Territorial prennent acte et ne formulent pas d'observations complémentaires.

Point 3 : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels : commune de Niederentzen

- Les membres du Comité Social Territorial prennent acte et ne formulent pas d'observations complémentaires.

Point 4 : Accident de service : commune de Neuf-Brisach

- Les membres du Comité Social Territorial prennent acte et ne formulent pas d'observations complémentaires.

Point 5 : Organisation, fonctionnement des services et évolution des administrations

A. MISE A DISPOSITION D'UN SALARIE DE DROIT PRIVE : SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU SITE DU LAC BLANC

- Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant la mise à disposition par l'Office de Tourisme de la Vallée de Kaysersberg d'un salarié de droit privé auprès du SMO Aménagement du Site du Lac Blanc (SMALB) afin d'y exercer la fonction de référent « Famille », telle que présentée par le SMO.
- Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant la mise à disposition par l'Office de Tourisme de la Vallée de Kaysersberg d'un salarié de droit privé auprès du SMO Aménagement du Site du Lac Blanc (SMALB) afin d'y exercer la fonction de référent « Famille », telle que présentée par le SMO.

B. CREATION DES CRITERES DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

a) commune d'Orschwihr

- Les représentants du personnel émettent à la majorité un avis favorable concernant le projet de création des critères de l'entretien professionnel tel que présenté par la commune d'Orschwihr.
- Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant le projet de création des critères de l'entretien professionnel tel que présenté par la commune d'Orschwihr.

b) SIVU scolaire Brinckheim – Kappelen - Stetten

- Les représentants du personnel émettent à la majorité un avis favorable concernant un avis favorable concernant le projet de création des critères de l'entretien professionnel tel que présenté par le SIVU scolaire Brinckheim – Kappelen – Stetten.
- Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant un avis favorable concernant le projet de création des critères de l'entretien professionnel tel que présenté par le SIVU scolaire Brinckheim – Kappelen - Stetten.

Point 6 : Orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et d'action sociale ainsi qu'aux aides à la protection sociale complémentaire

Instauration des titres-restaurant

A. COMMUNE DE FELLERING

- Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration des titres-restaurant telle que présentée par la commune de Fellingering.
- Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration des titres-restaurant telle que présentée par la commune de Fellingering.

B. COMMUNE DE LINSDFORF

- Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration des titres-restaurant telle que présentée par la commune de Linsdorf.
- Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration des titres-restaurant telle que présentée par la commune de Linsdorf.

Point 7 : Autres questions

Plan de formation : commune de Turckheim

- Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable au Plan de formation 2025 / 2026 de la commune de Turckheim sous réserve de la prise en compte des observations formulées.
- Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable un avis favorable au Plan de formation 2025 / 2026 de la commune de Turckheim sous réserve de la prise en compte des observations formulées.

Point 8 : Présentation des avis et notifications d'avis formulés par délégation au nom du Comité Social Territorial

OBJET	COLLECTIVITE / ETABLISSEMENT PUBLIC	EMPLOI	GRADE	ANCIENNE DUREE DE TRAVAIL	NOUVELLE DUREE DE TRAVAIL	DATE D'EFFET	QUOTA K	MOTIF SUPPRESSION EMPLOI	DATE AVIS
convention de participation risque santé	COMMUNE DE WALDENBOURG					1 avril 2025			7 mars 2025
instauration de FHTS	COMMUNE DE JUBERSPACH								9 janvier 2025
instauration de FHTS	COMMUNE DE NIEFER								11 mars 2025
instauration de FHTS	COMMUNE DE BUSTENHART								6 mars 2025
instauration de FHTS	COMMUNE DE SPECIMBACH								11 mars 2025
instauration de FHTS "mobilités douvrières"	COMMUNE DE FELLERING								7 février 2025
instauration du régime indemnitaire	COMMUNE DE DURLSBOURG					7 mars 2025			20 février 2025
instauration du régime indemnitaire	SVOM REGION DE ROUFACH								20 février 2025
instauration du temps partiel	COMMUNE DE BANTZENHEIM								9 janvier 2025
instauration du temps partiel	COMMUNE DE BANTZENHEIM								20 février 2025
instauration d'un régime d'astreinte	COMMUNE DE TRUMBACH-LE-HAUT								20 février 2025
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE ILZBURTH					1 février 2025			17 janvier 2025
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE BATTENHEIM					1 avril 2025			13 mars 2025
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE KATZENHAIL					1 mars 2025			7 février 2025
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE MASSTATT-LE-HAUT					15 février 2025			9 janvier 2025
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE MICHELBACH-LES-BAS					1 février 2025			20 février 2025
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE MOLLAU					20 février 2025			11 mars 2025
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE FRAENHEIM					1 avril 2025			13 mars 2025
Lignes Directrices de Gestion	SVOM STATION CLIMATIQUE DES TROIS EPIS					1 avril 2025			20 février 2025
Lignes Directrices de Gestion	SAV SCOLAIRE HAGENBACH - GOMMERSDORF					1 avril 2025			20 février 2025
mise à jour des modalités d'application du compte équilibre temps	COMMUNE DE DISCHWIRH	secrétaire général de mairie	réducteur territorial laïque	28/93 ^{ans}	35/93 ^{ans}	1 mars 2025			21 février 2025
modification de durée de travail	COMMUNE DE BETTENDORF	agent d'accueil	adjectif administratif territorial	16/93 ^{ans}	05/93 ^{ans}	1 avril 2025			6 mars 2025
modification de durée de travail	COMMUNE DE FORSCHWIRH	gestionnaire de l'agence postale communale	adjectif administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe contractuel	08/93 ^{ans}	12/93 ^{ans}	1 avril 2025			17 février 2025
modification de durée de travail	COMMUNE DE JUNEBOLZ	agent technique polyvalent	adjectif technique territorial laïque	17/90/93 ^{ans}	20/93 ^{ans}	1 avril 2025			7 mars 2025
modification de durée de travail	COMMUNE DE JUNEBOLZ	agent polyvalent d'entretien	adjectif technique territorial contractuel	18/93 ^{ans}	18/93 ^{ans}	1 avril 2025			21 février 2025
modification de durée de travail	COMMUNE DE MURBACH	assistant administratif	adjectif social territorial	14/97/93 ^{ans}	29/42/93 ^{ans}	1 mai 2025			12 mars 2025
modification de durée de travail	COMMUNE DE OTTMANSHEIM			18/93 ^{ans}	20/93 ^{ans}	1 avril 2025			13 janvier 2025
modification de durée de travail	COMMUNE DE WALBACH								20 mars 2025
modification du régime indemnitaire	COMMUNE DE BULTZHEIM								11 mars 2025
modification du régime indemnitaire	COMMUNE DE BOURBACH-LES-BAS								10 février 2025
modification du régime indemnitaire	COMMUNE DE DUMMELACH								20 mars 2025
modification du régime indemnitaire	COMMUNE DE MONTREUX-VELUX								6 mars 2025
modification du régime indemnitaire	COMMUNE DE PETIT-LANDAU								21 janvier 2025
PKC santé : participation contrats libellés	COMMUNE DE HEIMLER								4 mars 2025
PKC santé : participation contrats libellés	COMMUNE DE MULLER								13 mars 2025
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE KATZENHAIL					1 janvier 2026	100%		13 mars 2025
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE MASSTATT-LE-HAUT						100%		13 mars 2025
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE MICHELBACH-LES-BAS						100%		30 janvier 2025
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE MITTELWIRH						100%		16 janvier 2025
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE FORTE-DU-RED						100%		20 janvier 2025
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE BUSTENHART						100%		13 mars 2025
quota d'avancement de grade	SAV FAUX LUTRAN ET ENVIRONS						100%		7 février 2025
quota d'avancement de grade	SAV SCOLAIRE HAGENBACH - GOMMERSDORF						100%		6 février 2025
suspension d'un emploi permanent à temps complet	COMMUNE DE GRISBACH-AU-VIL	gestionnaire administratif et comptable	cadre d'emploie des adjectifs administratifs territoriaux et des rédacteurs territoriaux					emploi non pourvu	18 mars 2025
suspension d'un emploi permanent à temps complet	SMF TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE	économiste de flux / technicien transitions	ingénieur territorial principal					emploi non pourvu	20 février 2025
suspension d'un emploi permanent à temps complet	SMF TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE		technicien territorial					emploi non pourvu	20 février 2025
suspension d'un emploi permanent à temps complet	SMF TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE		technicien supérieur					emploi non pourvu	20 février 2025
suspension d'un emploi permanent à temps complet	SMF TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE		technicien territorial					emploi non pourvu	20 février 2025
suspension d'un emploi permanent à temps complet	SMF TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE		agent de maîtrise territorial principal					emploi non pourvu	20 février 2025
suspension d'un emploi permanent à temps complet	SMF TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE		agent de maîtrise territorial					emploi non pourvu	20 février 2025

OBJET	COLLECTIVITE / FAMILIARISMENT PUBLIC	EMPLOI	GRADE	ANCIENNE DUREE DE TRAVAIL	NOUVELLE DUREE DE TRAVAIL	DATE D'EFFET	QUOTA K	NOTE SUPPRESSION EMPLOI	DATE AVIS
suppression d'un emploi permanent à temps complet	SMF TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE		attaché territorial principal					emploi non pourvu	20 février 2025
suppression d'un emploi permanent à temps complet	SMF TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE		attaché territorial principal					emploi non pourvu	20 février 2025
suppression d'un emploi permanent à temps complet	SMF TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE		attaché territorial / attaché territorial principal					emploi non pourvu	20 février 2025
suppression d'un emploi permanent à temps complet	SMF TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE		réducteur territorial					emploi non pourvu	20 février 2025
suppression d'un emploi permanent à temps complet	SMF TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE		agent administratif	24/35 ^{co}		1 janvier 2025		emploi non pourvu	20 février 2025
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	COMMUNE DE EGLISEHEIM	agent d'entretien	agent technique territorial principal de 3 ^{ème} classe	37/35 ^{co}				renvoie	27 janvier 2025
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	COMMUNE DE ZISSENHUE	secrétaire de mairie	réducteur territorial principal de 1 ^{ère} classe					emploi non pourvu	18 mars 2025

➤ Les membres du Comité Social Territorial prennent acte et ne formulent pas d'observations complémentaires.

Divers

Madame Patricia CANGEMI, représentante CGT demande la parole et fait lecture d'un courrier qui sera adressé prochainement à toutes les collectivités du département et dont le contenu est repris ci-dessous.



Syndicat des Personnels Actifs et Retraités des Petites et Moyennes Collectivités et Etablissements Publics du Haut-Rhin



Wittenheim, le 19 mars 2025

A l'attention des Maires Des collectivités du Haut-Rhin

Lettre ouverte : Maintien de la rémunération à 100 % des congés pour maladie Ordinaire

Monsieur le Maire,

Le syndicat CGT des Petites et Moyennes Collectivités et Etablissements Publics du Haut-Rhin souhaite attirer votre attention sur la question du maintien de la rémunération à 100 % des agents en congé pour maladie ordinaire, alors que les récentes dispositions prévoient une prise en charge réduite à 90 % à compter du 2^e jour d'absence après le 1^{er} en carence. Cette mesure constitue une régression sociale injustifiable pour les agent.e.s territoriaux.

Nous tenons à rappeler que la libre administration des collectivités territoriales vous permet d'adopter des mesures plus favorables pour les agents. En ce sens, certaines collectivités ont déjà fait le choix de maintenir une rémunération intégrale en cas d'arrêt maladie. Cette possibilité doit être pleinement exploitée par nos collectivités afin de garantir des conditions de travail dignes aux agent.e.s

Par ailleurs, Philippe Laurent, porte-parole de la Coordination des Employeurs Territoriaux (CET), a rappelé que « les employeurs territoriaux sont attachés à la protection des agents » et que des adaptations locales peuvent être envisagées en assurant le maintien de la rémunération à 100 % des agents pour pallier les effets négatifs de cette mesure. Il est donc impératif que nos collectivités prennent leurs responsabilités en assurant le maintien de la rémunération à 100 % en cas d'arrêt pour maladie ordinaire.

Le syndicat CGT des Petites et Moyennes Collectivités et Etablissements Publics du Haut-Rhin vous demande donc de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour garantir ce maintien, afin de préserver les conditions de vie des agent.e.s et de reconnaître l'engagement au quotidien qu'elles ils déploient au service de la population.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations

Le syndicat CGT

CGT Petites et Moyennes Collectivités et Etablissements Publics du Haut-Rhin

214, rue des Mines 68270 WITTENHEIM / ☎ 06.59.07.70.36 - 06.19.65.16.28 / E-mail : sppetitesetmoyennes.cgt@orange.fr

Madame Pascale ROGG demande la parole pour faire part de deux points concernant la Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

Après rappel de la date de la prochaine séance du Comité Social Territorial (**mardi 27 mai**), Monsieur Lucien MULLER lève la séance à 09h40.

Colmar, le 17 avril 2025

Le Président
du Comité Social Territorial

SIGNÉ

Lucien MULLER
Président du CDG 68

La secrétaire de séance

SIGNÉ

Annick BRAESCH
Directrice adjointe du CDG 68

La secrétaire adjointe de séance

SIGNÉ

Marion PERETTI
Attaché territorial à la Commune de Raedersheim